

Promotion de la femme et de ses droits

Connaitre ses droits est un droit !



35 femmes âgées de 20 à 60 ans seront formées pendant 5 jours, sur les droits de l'Homme, afin de leur faire prendre conscience de leurs droits pour pouvoir se défendre dans leur vie quotidienne et devenir actrices du développement socio-économique de leur pays.

Malgré diverses actions menées par le gouvernement guinéen pour promouvoir et protéger les droits fondamentaux des femmes :

- l'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas respectée,
- les femmes sont souvent victimes de discrimination et de violence.



L'un des obstacles les plus importants, concerne la persistance de pesanteurs socioculturelles, qui rendent difficiles l'application des mesures prises en faveur de la promotion de l'égalité des sexes. En effet, les **traditions familiales ont toujours privilégié l'homme dans la famille tout en maintenant la femme au bas de l'échelle sociale.**

Vivant dans une communauté traditionnelle qui les maintient au bas de l'échelle, **peu de femmes connaissent leurs droits.**

Il est donc primordial de commencer par changer la vision des femmes sur leur vie et position sociale au sein de leur famille et de la communauté, et de leur faire prendre conscience de leurs droits.

Une formation pour informer et sensibiliser les femmes sur leurs droits fondamentaux

L'ONG FITIMA, qui agit en faveur de la promotion universelle des droits de l'Homme, a choisi de lutter contre les discriminations à l'égard des femmes à travers son projet de « **Promotion des Femmes** » dont l'un des objectifs est d'informer/former les femmes sur leurs droits. Ce projet comprend 3 volets : « **Promotion des Droits des Femmes** », « **la Promotion de l'Alphabétisation** » et « **le développement d'Activité Génératrice de Revenus** » pour favoriser l'autonomie de ces femmes.

« **La Promotion des Droits des Femmes** » sera réalisée grâce au soutien financier de l'**Ambassade d'Allemagne** en Guinée et en partenariat avec le **Haut-Commissariat des Nations Unis aux Droits de l'Homme**, le **Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'enfance**, et **Amnesty International**

La formation débutera le 15, 16, 17, 18 et 22 décembre 2015, par une approche alternant apports théoriques et cas pratiques. Différents modules seront abordés comme les Droits de l'Homme, les différentes formes de violences basées sur le genre, le droit à l'éducation et au travail, les droits sexuels et reproductifs des femmes... ainsi que les voix de recours possibles.

A l'issue de la semaine de formation, selon une **approche communautaire**, les participantes deviendront des ambassadrices dans leur quartier afin de **sensibiliser et d'informer d'autres femmes sur leurs droits**. Leur rôle sera aussi de déceler des cas de violation de droits. Les victimes seront ensuite orientées vers des centres spécialisés le cas échéant.

Enfin, une cérémonie de clôture sera prévue juste après les activités de sensibilisation ; chaque participante recevra une attestation de formation en présence des différents partenaires de la formation.

Ce premier groupe s'adresse à des femmes alphabètes désireuses de connaître leurs droits et de sensibiliser d'autres femmes dans leur quartier. Certaines participantes sont membres d'Amnesty International Guinée, d'autres habitent le quartier de Nongo (où se trouve le centre de FITIMA Guinée), d'autres sont des victimes de violences... Puis en 2016, 2 autres groupes de 30 femmes (dont un groupe de femmes analphabètes) bénéficieront de la formation. Les niveaux d'instruction des groupes seront homogènes afin de faciliter les échanges et l'apprentissage.

La formation aura lieu dans les locaux de HCDH à Taouyah et se tiendra le 15, 16, 17, 18 et 22 décembre 2015 de 8h30 à 16h.

Quelques chiffres clés dans le monde :

- Plus de 700 millions de femmes ont été mariées étant enfant, dont 250 millions avant l'âge de 15 ans. Les filles qui se marient avant l'âge de 18 ans ont moins de chances de finir leur scolarité et sont plus exposées à la violence domestique et aux complications liées à la grossesse.
- 35% des femmes et filles sont exposés à une forme de violence physique et/ou sexuelle au cours leur vie

Source ONU, www.un.org

Présentation du porteur du projet :

La Fondation Internationale Tierno et MARIAM (FITIMA) est une Organisation Non Gouvernementale, à but non lucratif, apolitique et non confessionnelle, créée en 2003 par Hawa DRAME. Ses activités basées sur une approche «Protection des Enfants et des Femmes» sont regroupées en 3 pôles :

- **Le pôle « Promotion des Femmes »** : former des femmes en **Droits de l'Homme**, au développement de l'**alphabétisation** et à la mise en place d'**Activités Génératrices de Revenus (AGR)**.
- **Le pôle « Handicap »** : faciliter l'accès des enfants souffrant de handicap à des **soins de santé** de qualité et leur **intégration dans la société** par un **encadrement socio-éducatif**
- **Le pôle « Développement Communautaire »** : mener des campagnes d'information et de sensibilisation sur la problématique du handicap, la nutrition, promouvoir l'accès à la culture par le développement de bibliothèques communautaires et favoriser le changement de comportement face à certaines problématiques

FITIMA compte aujourd'hui 4 entités : 2 centres de rééducation (FITIMA Guinée et FITIMA Burkina) et 2 associations de soutien (FITIMA Europe et CAFIT Guinée).

Contacts presse

Hawa Dramé : 628 72 82 20 // hawadrame@fitima.org

Mory Sangaré : 620 55 35 01 // mory.sangare@fitima.org

FITIMA

030 BP924 Conakry

www.fitima.org

www.facebook.com/pages/fitima

